



Patrice MONTICO

B-04 - Productions culturelles et de communication / B-04.07 - Spectacles vivants

Expert de justice (Expert judiciaire)

29 boulevard Lannes 75116 Paris

+33 6 12 89 54 78

patrice.montico@gmail.com

Domaines de compétences : Théâtre, spectacle vivant, audit de production et/ou coproduction, production de spectacle.

Présentation

Après des études de droit, Patrice MONTICO débute sa carrière en 1985 à la SACEM d'abord en Région, puis au siège Social à Neuilly sur Seine en intégrant le Département Juridique. Il se spécialise en propriété intellectuelle et appréhende l'ensemble du fonctionnement de la SACEM.

En 1989, la SACD le recrute pour créer et diriger le département autorisation de la Direction du spectacle vivant dont il devient le Directeur en 1994.

En 2000, il décide de créer son agence d'auteur la Sarl MORE Agence Conseil. Sa connaissance unique en France de la pratique des deux plus importantes Sociétés de Gestion collective fait qu'au fil des années il gère la plupart des auteurs de sketches dont le répertoire est disputé entre la SACEM et la SACD.

Dans un souci d'optimisation des droits de ses auteurs de sketches, il obtient de la SACEM un taux de perception spécifique pour ceux-ci, puis une baisse de la retenue statutaire (frais de

gestion) de la SACD pour ces mêmes auteurs.

En 2004, sous l'impulsion d'Éric CARRIERE (CHEVALIER DU FIEL) co-auteur du one man show de Michel GALABRU « ON NOUS A MENTI », il se lance dans la production de spectacle et crée la Société MR PRODUCTION pour exploiter ce spectacle au Théâtre Marigny (Petite salle) puis en tournée. Fort de cette nouvelle expérience, il met en place différentes Productions pour le compte des auteurs dont il gère les droits. Il met ainsi à leur disposition une structure leur permettant de pouvoir faire naître leurs œuvres.

En 2010, il devient éditeur de musique en rachetant le catalogue de Roland ROMANELLI et adhère à la SACEM à ce titre. Depuis, il gère les catalogues de KAMINI (MARLY GAUMONT), Michel FUGAIN, Patrice PEYRIERAS et édite des musiques de téléfilms.

En 2011, il est inscrit sur la liste des Experts de Justice près de la cour d'appel de Paris en Théâtre spectacle vivant et par les cours administratives d'appel de Versailles et Paris en 2014. A ce jour, c'est le seul expert de justice en France dans cette spécialité.

Il s'investit pleinement pour le corps expertal en devenant Président de la Compagnie Nationale des Experts de justice en Culture Com. Médias et Digital, puis Secrétaire Général de l'UCECAP (Union des compagnies d'experts de justice près la cour d'appel de Paris) et administrateur du CNCEJ (Conseil national des compagnies d'experts de justice).

Enfin, s'intéressant aux modes alternatifs de règlement des différends (MARD), il profite du confinement pour s'inscrire au diplôme Universitaire de Médiateur dispensé par l'IFOMENE Université PARIS ASSAS et est actuellement en fin de cycle universitaire.

CV

En 1985, SACEM

Attaché de délégation

Rédacteur au Département Juridique;

En 1989, SACD

Chef du département autorisation de la Direction du spectacle vivant;

En 1994, SACD

Directeur du Spectacle vivant;

En 2000, Sarl MORE Agence Conseil.

Gérant .Cette société gère les droits de la plupart des auteurs de sketch et de compositeurs dont dernièrement la succession Michel LEGRAND;

En 2004, MR PRODUCTION

Gérant, Produit des one man shows, théâtre, Comédie Musicale;

En 2010, EDITEUR

Gérant, il édite Roland ROMANELLI , KAMINI (MARLY GAUMONT), Michel FUGAIN (gestion de catalogue), Patrice PEYRIERAS et édite des musiques de téléfilms. Membre CSDEM

En 2011, Expert de Justice près de la cour d'appel de Paris en Théâtre, spectacle vivant;

EN 2014, Expert de justice près les cours administratives d'appel de Versailles et Paris
A ce jour, je suis le seul expert de justice en France dans cette spécialité;

En 2017, Président de la CNEJCCD (Compagnie Nationale des Experts de Justice en Culture Communication et Digital);

En 2018, Secrétaire Général de l'UCECAP (Union des compagnies d'experts de justice près la cour d'appel de Paris) ;

En 2019, Administrateur du CNCEJ (Conseil national des compagnies d'experts de justice);

En 2020, Master de Médiateur (MARD)